

A-2017-05-03

Date de publication : le 3 mai 2017

<https://www.oasis.oati.com/hqt/index.html>

Tarifs de transport finaux 2017

Les 28 avril et 1^{er} mai 2017, la Régie de l'énergie a rendu les décisions D-2017-049 et D-2017-049R afin d'approuver les tarifs des services de transport, incluant les tarifs des services complémentaires et le taux de pertes, pour application à compter du 1^{er} janvier 2017.

Le cavalier relatif au tarif du service annuel ferme, pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017, est également approuvé par la Régie de l'énergie dans ces mêmes décisions.

Les *Tarifs et conditions des services de transport d'Hydro-Québec* (les « *Tarifs et conditions* ») ainsi que les décisions peuvent être consultés sur le site Internet de la Régie de l'énergie à l'adresse suivante :

<http://www.regie-energie.qc.ca>

Les *Tarifs et conditions* sont également publiés sur le site OASIS d'Hydro-Québec TransÉnergie.